

Copyright Board  
Canada



Commission du droit d'auteur  
Canada

[TRADUCTION]

Ottawa, le 4 octobre 2005

**DOSSIER : 2005-UO/TI-40**

**TITULAIRE DE DROIT D'AUTEUR INTROUVABLE**

**Licence non exclusive délivrée à la *University of Toronto Press* pour la reproduction d'une œuvre créée par Francis Robert Halliday**

Conformément aux dispositions du paragraphe 77(1) de la *Loi sur le droit d'auteur*, la Commission du droit d'auteur accorde une licence à la *University of Toronto Press*, comme suit :

- (1) La licence autorise la reproduction de l'œuvre intitulée *National Progress*, créée par Francis Robert Halliday (1884-1976) pour l'Exposition nationale canadienne de 1921, tenue à Toronto, sur la couverture de l'ouvrage intitulé *White Civility : The Literary Project of English Canada* rédigé par le professeur Daniel Coleman.  
Le tirage de la reproduction de l'œuvre est limité à 1 000 exemplaires.  
La licence ne libère pas la titulaire de l'obligation d'obtenir une autorisation pour toute autre utilisation non visée par cette licence.
- (2) La licence expire le 31 décembre 2006. La reproduction autorisée doit donc être achevée avant cette date.
- (3) La licence est non exclusive et valide seulement au Canada. Ailleurs, c'est la loi du pays qui s'applique.
- (4) La titulaire de la licence versera 159,50 \$ à la *Canadian Artists' Representation Copyright Collective (CARCC)*, qui pourra disposer de ce montant selon ce qu'elle jugera utile pour ses membres en général. Elle s'engage toutefois à rendre ce montant à toute personne qui établira, avant le 31 décembre 2011, qu'elle est titulaire du droit d'auteur sur l'œuvre visée par la présente licence.
- (5) La présente licence ne prend effet qu'à compter du moment où la CARCC produit, auprès de la Commission, le reçu du montant qu'elle a touché pour les redevances précisées dans la licence, ainsi que son engagement à respecter les modalités prévues au paragraphe 4) ci-dessus.

Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink that reads 'Claude Majeau'.

Claude Majeau